



La Feuille de Chou

L'EDITO :

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 22 juin dernier nous avons accueilli Olivier G. pour une « immersion ». Olivier G. a récemment rejoint le Conseil d'Administration en qualité d'administrateur. A la suite de quoi, il a souhaité vivre une journée avec les maraîchers et les salariés en parcours d'insertion pour mieux connaître leur travail et ce qui fait les missions premières de Terre Solidaire.

Cette semaine, je lui laisse donc la parole pour un retour d'expérience. Je vous souhaite une bonne lecture de son témoignage et le remercie pour sa curiosité.

Laurent PACHOD – Directeur

J'ai été accueilli pour une journée par l'équipe de TERRE SOLIDAIRE afin de participer au travail de production des légumes. Suite à mon intégration dans le conseil d'administration, je souhaitais avoir une expérience concrète de ce travail agricole. Je voulais également, le temps d'une journée, m'échapper de mon environnement professionnel habituel (l'ingénierie industrielle) et vivre une expérience complètement différente.

Merci pour l'accueil très chaleureux des salariés, des encadrants et des autres personnes de l'équipe que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Merci pour toutes les explications que j'ai reçues concernant le fonctionnement des jardins.

J'ai ressenti que beaucoup de personnes sont heureuses de travailler ici et c'était communicatif. J'ai pu mesurer toute l'ampleur des tâches à réaliser. Il ne faut pas être en retard pour semer, planter, tuteurer, attacher, pincer les végétaux puis effectuer les récoltes. Réduire la concurrence que les diverses plantes sauvages font aux cultures maraîchères n'est pas une mince affaire non plus !

Heureusement, on se sent bien dans ces champs et ces serres où la vie foisonne malgré le travail parfois dur et souvent fastidieux. J'espère pouvoir venir passer de nouvelles journées pour vous aider !

Olivier G.

Pour un Panier

1	kg	Courgette
1	kg	Tomate
0,500	kg	Betterave
1	pièce	Salade

Selon dépôt :

0.450 kg Blette

Lavez toujours vos légumes avant de les consommer.

Tarte au thon, tomates et moutarde

Préparation : 15 min – Cuisson 40 mn

Ingrédients pour 4- 5 personnes

- 1 pâte feuilletée
- 2 boîtes de thon (moyennes)
- 2 tomates rondes
- 3 cuillères à soupe de moutarde fine et forte !
- 2 œufs entiers
- 20 cl de crème fraîche semi-liquide ou épaisse
- 3 cuillères à soupe de lait
- 1 pincée de sel
- 2 tours de moulin de poivre + 5 baies



Etaler la pâte feuilletée sur un moule à quiche, piquer le fond de la pâte, puis recouvrir le fond avec la moutarde. Emitter le thon et le répartir sur le fond de la pâte. Laver les tomates et les essuyer, puis les couper en rondelles moyennes, et les disposer sur le thon. Battre les œufs en omelette, ajouter la crème fraîche plus le lait. Saler et poivrer. Ajouter ce mélange sur la pâte, thon, tomate.

Mettre au four (préchauffé à 200°C/th 6-7), et cuire environ 40 min (jusqu'à ce que la tarte soit dorée sans être trop brunie!)

Prévisions pour la semaine prochaine :
Courgette – Chou rouge

LE COIN DE L'INSERTION :

Depuis ma dernière contribution à la feuille de chou, nous notons 3 arrivées et 3 départs. Tout d'abord, bienvenue à Michel, Mstahab et Shérif qui ont démarré leur parcours ces dernières semaines. En parallèle, c'est une fin de parcours pour Philippe, Lahoucine et Michel. Il s'agit bien du même Michel qui est à la fois entrant et sortant. En effet, les bonnes nouvelles n'arrivant jamais seules, Michel a eu la chance d'avoir une opportunité d'emploi au sein du rayon charcuterie d'un supermarché. Le maraîchage ne faisant pas partie de ses projets professionnels il a donc mis fin à son contrat tout juste commencé à Terre Solidaire. Nous souhaitons une belle suite à nos salariés sortants. Par ailleurs, Camille a démarré un emploi au sein d'une autre structure en nettoyage.

Depuis la semaine dernière, nous sommes passés aux horaires d'été c'est à dire le travail en matinée pour éviter aux salariés de se retrouver sous serre ou en plein champ en après-midi de forte chaleur. Ainsi, les salariés à 26 heures hebdomadaires travaillent chaque matin de 7h à 12h ainsi que de 13h à 15h deux mardis après-midi par mois. Les salariés à 32 heures, quant à eux, travaillent également chaque matin de 7h à 12h et les lundis et vendredis de 13h à 16h30. Certains salariés demandent le passage aux heures estivales depuis la fin du mois de mai dès les premières chaleurs, et apprécient d'avoir les après-midis de libres pour la prise des rendez-vous, effectuer des démarches administratives ou des activités diverses ou tout simplement pour se reposer (pour d'autres, la transition est plus difficile). Ces horaires perdureront tout l'été jusqu'au 4 septembre, jour de la rentrée scolaire et, par conséquent, du retour aux heures habituelles.

Sans transition, je vous fais un point sur les paniers des salariés. Depuis 2016, le Conseil d'Administration a proposé que tous les salariés de la structure (insertion et permanents) puissent bénéficier d'un panier de légumes hebdomadaire, au même titre que les adhérents à tarif préférentiel. Le coût du panier est directement prélevé sur la fiche de paie et c'est une option proposée aux jardiniers dès leur 1^{er} mois complet de travail et qui prend fin, de fait, à la fin de leur contrat.

De 2016 à 2019, le nombre de salariés adhérents aux paniers oscillait entre 10 et 12 en moyenne sur l'année dont 6 à 8 pour les jardiniers. Depuis 2020, nous comptons une moyenne de 15 salariés sur l'année ayant un panier de légumes dont 10/11 paniers pour les jardiniers. Ce chiffre est stable depuis 2020. Le nombre moyen de salariés en insertion sur l'année étant entre 28 et 29 selon les années, nous pouvons dire que globalement depuis 2020, autour 35% des salariés en insertion bénéficient de ces paniers de légumes à tarif préférentiel. C'est donc un avantage qui a du succès et est apprécié. Merci encore au Conseil d'Administration de l'époque d'avoir initié cette mesure et aux CA suivants de l'avoir fait perdurer.

Floriane - Chargée d'insertion

Vendredi 14 juillet étant férié, la livraison des paniers sera le JEUDI 13 juillet

→ mêmes heures

→ mêmes endroits



Auvergne – Rhône-Alpes

